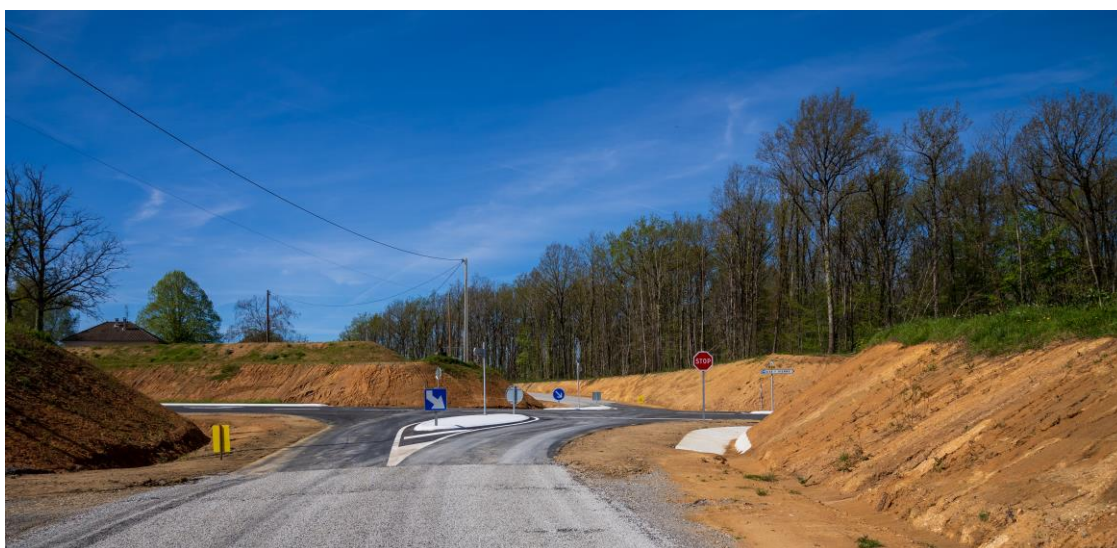




Chantiers routiers départementaux : le point sur les travaux de chaussées et réparations d'ouvrages d'art

mardi 23 juillet 2024



Le Département de la Haute-Vienne consacra cette année 18,25 M€ à l'entretien et à l'amélioration de son réseau routier. Plus de 180 opérations, réparties sur l'ensemble du territoire haut-viennois, seront ainsi réalisées sur l'année 2024.

Contacts presse : Anne-Catherine Farges, 05 44 00 12 42

Ce dossier de presse est consultable et téléchargeable sur le site internet du Conseil départemental de la Haute-Vienne, www.haute-vienne.fr

Coup d'œil sur le programme des travaux 2024

Aménagements de sécurité, travaux de chaussée ou réparation d'ouvrages d'art, les chantiers sont nombreux sur les routes départementales. Parmi les opérations les plus significatives, 17 sont d'ores et déjà achevées ou en cours d'achèvement.

Les travaux de chaussée :

Des travaux de **réfection des couches de roulement** sont menés sur les **RD 7** entre Rancon et Droux ; **RD 42** entre Cussac et Chalus ; **RD 87** à Videix ; **RD 105** entre Cromac et Jouac ; **RD 29** dans la traverse du Palais-sur-Vienne ; **RD 128** à Saint-Gence ; **RD 901** entre Saint-Yrieix-la-Perche et Coussac-Bonneval ; **RD 912** entre Saint-Sulpice-les-Feuilles et l'A20. Sur la **RD 947**, la réfection de la couche de roulement à Bellac s'accompagne de la création de voies multifonctionnelles à destination des vélos. Les communes La Croisille-sur-Briance, Bosmie-l'Aiguille, Saillat-sur-Vienne, Royères et Saint-Denis-les-Murs bénéficient également de travaux en agglomération.

Les travaux sur ouvrages d'art

- **RD 912** : réfection du pont de La Lande à Verneuil-Moustiers et Brigueil-le-Chantre (86). Les travaux, achevés ce mois-ci, ont été cofinancés avec le département de la Vienne.
- **RD 54** : barrage et pont de franchissement du déversoir de Forgeneuve à Meuzac (*cette opération, qui fait l'objet d'une visite spécifique ce jour, est présentée en détail ci-après*).

Les opérations d'amélioration de la sécurité

- **RD 15** : sécurisation d'un talus aux Cars (*cette opération, qui fait l'objet d'une visite spécifique ce jour, est présentée en détail ci-après*) ;
- **RD 704** : mise en conformité de glissières de sécurité sur la commune de Feytiat.

D'autres opérations vont être engagées dans les semaines et mois à venir.

Les travaux de renforcement des chaussées :

RD 1 entre Bessines-sur-Gartempe et Fromental ; **RD 12** entre Saint-Paul et Linards ; **RD 19** entre la Geneytouse et Saint-Paul ; **RD 32** entre Saint-Yrieix-sous-Aixe et Saint-Victurnien ; **RD 29** entre Le Palais-sur-Vienne et Saint-Priest-Taurion ; **RD 39** entre Beaune-les-Mines et Chaptelat ; **RD 78** entre Saint-Sylvestre et Saint-Léger-la-Montagne ; **RD 110** entre Séreilhac et Beynac ; **RD 115** entre Saint-Denis-les-Murs et Bujaleuf. Sur la **RD 675**, la réfection du giratoire de la bretelle de sortie de la RN 141 à Saint-Junien est programmé, ainsi que des travaux en agglomération à Saint-Pardoux-le-Lac (RD7 - traverse de Roussac), Bersac-sur-Rivalier (RD28) et Saint-Yrieix-la-Perche (RD217).

Les travaux sur ouvrages d'art

La consultation des entreprises pour l'opération de reconstruction du mur du bois d'Hervaud sur la commune de Châteauponsac (RD 44) est en cours. Les travaux qui pourraient intervenir au cours du dernier trimestre de cette année.

Parallèlement à ces réalisations, la mise en œuvre du programme **d'opérations d'aménagement des routes départementales**, adopté par l'Assemblée départementale, se poursuit. Il s'agit d'opérations d'amélioration du réseau principal de routes départementales visant notamment à réduire l'insécurité routière.

Ainsi, **les travaux d'aménagement du carrefour de La Plaine entre la RD 704 et la RD 15 à Nexon et Saint-Maurice-les-Brousses, en cours de réalisation, entrent dans cette catégorie** (*cette opération fait aujourd'hui l'objet d'une visite et est présentée en détail dans ce dossier de presse*).

C'est également le cas de l'opération d'aménagement du carrefour des **RD 16 et 979 au lieu-dit "La Croix Lattée" à Neuvic-Entier**. La démolition d'une maison d'habitation, acquise cette année et constituant un masque visuel, sera entreprise au second semestre.

A noter enfin que **plusieurs procédures sont en cours pour des opérations importantes**, de façon à préparer de futurs chantiers comme **l'aménagement des carrefours entre la RD 901 et les RD 699 (Chez Fiateau) et 75A (Le Poteau) à Oradour-sur-Vayres et Champagnac-la-Rivière**. Le dossier de consultation est en cours de finalisation et il sera ainsi possible de retenir une entreprise au cours du second semestre 2024.

L'amélioration des **carrefours de la Gare à la Porcherie**, portant sur la sécurisation d'un passage à niveau au droit des **RD 43, 43A1 et 43A3** est au même stade d'avancement. Les entreprises devraient être consultées au mois de septembre.

Le Département fait également avancer les autres opérations structurantes :

- **RD 704 – Aménagement de sécurité au Sud du Vigen** qui a obtenu la déclaration d'utilité publique et l'arrêté de cessibilité en septembre dernier, et pour lequel une recherche de parcelles compensatoires en vue de l'obtention de l'autorisation environnementale unique est en cours.
- **RD 220 – Aménagement de la bretelle du Chêne Vert de l'échangeur n° 27 sur l'A20 à Bonnac-la-Côte**, qui consiste à améliorer la sécurité sur l'Autoroute A20 au droit de la sortie de Bonnac-la-Côte.
- **RD 914 – Aménagement du secteur des Essarts** sur les communes de Limoges et de Rilhac-Rancon avec en étude, l'intégration d'une voie verte le long de l'itinéraire en cohérence avec le SDIAC porté par Limoges Métropole. Des premiers rendez-vous avec les propriétaires ont eu lieu pour préparer des acquisitions amiables.
- **RD 675 – Construction d'un nouveau pont sur la Vienne à Saint Junien**, afin d'offrir une alternative au franchissement de la Vienne par le Pont Notre-Dame à Saint-Junien et au tracé très contraint sur cet axe majeur pour la desserte du secteur sud-ouest du Département. Des levés topographiques ont été réalisés, afin de conduire à l'automne une étude de faisabilité, sur la base d'un cahier des charges établi en collaboration avec les collectivités concernées.

ZOOM SUR :

Réfection du pont et du barrage de Forgeneuve sur la RD 54 Commune de Meuzac

L'étang de Forgeneuve, d'une surface de 19 hectares est situé sur la commune de Meuzac. Le Département est propriétaire du corps du barrage formant la retenue, de la chaussée (RD 54° ainsi que de l'ouvrage d'art surplombant le déversoir de crue. Le gérant de la SCI de Forgeneuve, possède les ouvrages hydrauliques.

Une opération en plusieurs étapes

Le barrage de l'étang de Forgeneuve a fait l'objet de travaux de réhabilitation, terminés en 2021. Ils consistaient à recharger les parements et munir le talus amont d'un dispositif d'étanchéité afin d'assurer sa pérennité. En outre, le système de vannage et les prises d'eau ont été restaurés. D'un montant total de 960 000 euros TTC (y compris la mission de maîtrise d'œuvre), ils ont permis de remettre en eau de l'étang pour la saison estivale de la même année.

Ce barrage servant de support à la RD 54, cette dernière franchissait le déversoir de crue par un pont en maçonnerie. D'une faible largeur, cet ouvrage d'art n'offrait qu'une voie de passage et il était situé dans une courbe en extrémité du plan d'eau. La circulation importante, notamment de poids lourds (liaison de l'A 20 vers Coussac-Bonneval et Saint-Yrieix-la-Perche), avait engendré au fil des années, une dégradation importante. De plus, il n'existait pas sur l'ouvrage de cheminement piéton permettant l'accès à la Maison du Père Castor et la continuité sécurisée des itinéraires de promenade.

C'est pourquoi, des études ont été engagées par le Département pour le **remplacement du pont surplombant le déversoir.**

Le nouvel aménagement de la RD 54

Les travaux ont donc permis le réaménagement de la RD 54 sur le corps du barrage en continuité du **nouvel ouvrage de franchissement du déversoir**, depuis le restaurant, jusqu'à la médiathèque du Père Castor. Une **rectification du virage en extrémité côté rive droite** a été réalisée. De plus, un **cheminement piéton sécurisé** peut désormais être emprunté sur tout le linéaire du barrage, permettant ainsi d'assurer une continuité avec le projet plus global envisagé par la Commune : un cheminement piéton depuis le centre bourg de Meuzac, jusqu'à la médiathèque.

Le profil en travers de la chaussée sur l'ouvrage présente les caractéristiques suivantes :

- deux voies de circulation de 3 mètres de large ;
- un trottoir côté étang en amont d'une largeur de 1,40 mètre ;
- un trottoir aval d'une largeur de 0,75 mètre.

Avant - après



Les travaux ont débuté le 18 septembre 2023, en fin de saison touristique conformément aux engagements pris avec les acteurs locaux. La bonne exécution du chantier a entraîné deux contraintes particulières : l'abaissement partiel du niveau d'eau de l'étang et la fermeture à la circulation de la RD54. Le trafic routier a ainsi été dévié pendant toute la durée des travaux, via la RD 7bis, la RD 901 et le département de la Corrèze, pour l'ensemble des véhicules. **D'un montant de 805 000 € TTC (maîtrise d'œuvre et travaux), l'opération s'est achevée au mois de mars 2024.**

RD 704 – RD 15

Aménagement du carrefour de La Plaine

Communes de Saint-Maurice-les-Brousses et Nexon

La RD 704 est un axe majeur du réseau départemental assurant la liaison entre Saint-Yrieix-la-Perche et l'agglomération de Limoges. Le Département a réalisé de nombreux aménagements pour améliorer les conditions de circulation et de sécurité sur cette route très fréquentée : réfection générale du revêtement, amélioration de la signalisation horizontale et verticale, remplacement des banquettes par des glissières de sécurité, suppression d'obstacles sur les accotements, aménagements au carrefour avec la RD 17A2 à La Roche-l'Abeille et avec la RD 118 à Janailhac.

Plus récemment, les carrefours avec la RD 11A3 à Saint-Maurice-les-Brousses et avec la RD 31 à Janailhac (Le Bétour) ont fait l'objet d'aménagements lourds avec la création de voies de tourne-à-gauche.

L'ensemble de ces réalisations va très prochainement être complété par cet aménagement du carrefour entre la RD 704 et la RD 15 au lieu-dit "La Plaine" puis par un aménagement de sécurité plus conséquent au Sud du Vigen.

Le Département aura investi à terme environ 15 M€ pour cet axe structurant du territoire haut-viennois.

Les problématiques à résoudre



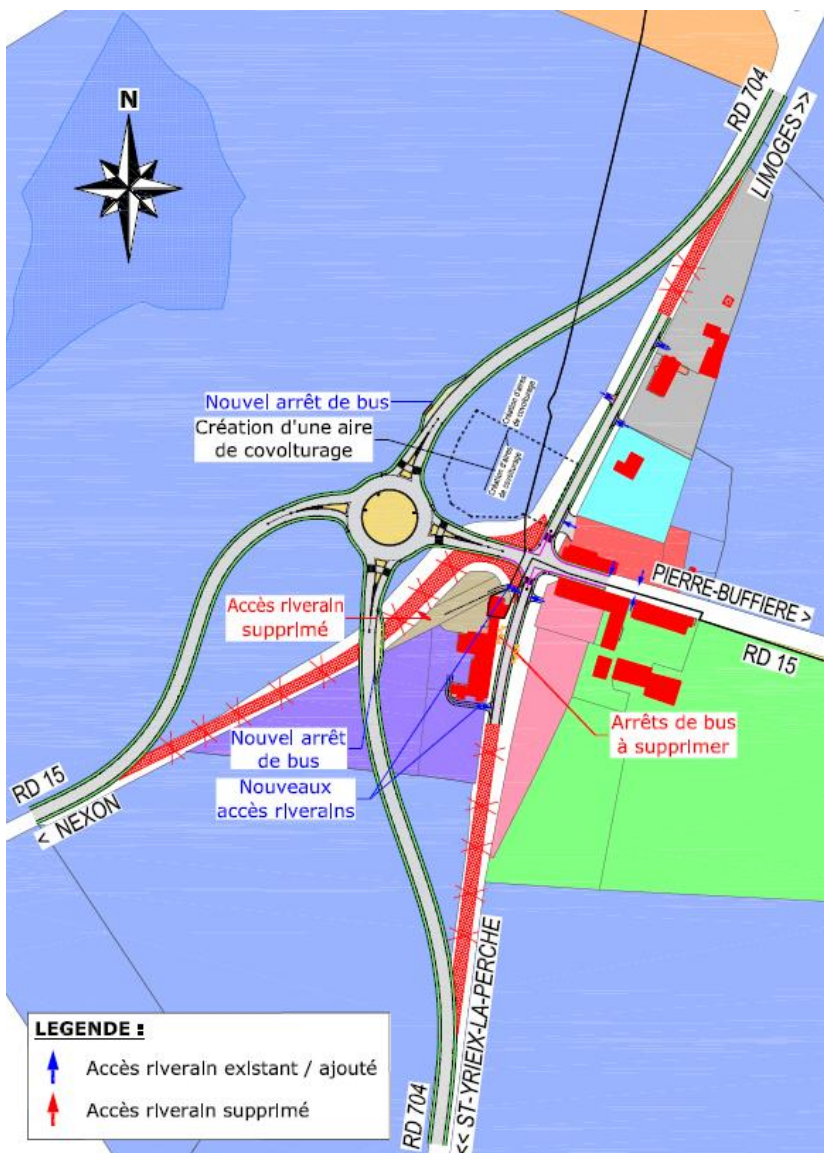
Le carrefour de La Plaine, de type "en croix", est situé à 1,2 kilomètre de l'agglomération de Saint-Maurice-les-Brousses. Il est formé par l'intersection entre la RD 704 (classée grand axe économique) et la RD 15 (classée dans le réseau primaire de désenclavement), qui dessert à l'Ouest l'agglomération de Nexon, ainsi qu'une partie du territoire de la Communauté de communes Pays de Nexon-Monts de Châlus et à l'Est, Pierre-Bufferrière et l'autoroute A20 via Saint-Jean-Ligoure.

La RD 704, axe prioritaire du carrefour, ne dispose pas de voies spécifiques de tourne-à-gauche. Quelques habitations sont implantées le long de la route, ainsi qu'un restaurant à l'angle du carrefour. Cet établissement, qui possède un

parking d'environ 1 000 m², comporte un accès sur la RD 704 et un accès sur la RD 15. Des arrêts de bus de la ligne régulière Limoges/Saint-Yrieix-la-Perche sont matérialisés dans les deux sens de circulation au Sud du carrefour.

Une voie de décélération en tourne-à-droite, reliant la RD 704 à la RD 15 côté Ouest permet aux usagers de quitter plus rapidement la voie principale en direction de Nexon. Un îlot directionnel est positionné sur la branche Ouest de la RD 15 pour canaliser les flux à l'approche du carrefour. Côté Est (direction Pierre-Buffière), le débouché de la RD 15, d'une emprise plus réduite, est enclavé entre deux bâtiments. La difficulté de perception du carrefour est amplifiée par une mauvaise définition des espaces entre la chaussée de la RD 15, les accotements ceinturant cette partie du carrefour et l'accès du parking du restaurant.

L'aménagement mis en œuvre



La solution giratoire est apparue la mieux adaptée pour permettre de sécuriser les mouvements.

Cette solution présente plusieurs avantages :

- **éloignement du flux principal (RD 704) de la zone bâtie** apportant un confort pour les habitants : amélioration de la sécurité, diminution des nuisances sonores et de la pollution atmosphérique ;
- **repositionnement des principaux accès riverains de la RD 704 sur les délaissés**, ce qui permettra de mieux sécuriser l'axe ;
- positionnement du giratoire qui marque l'entrée sur le territoire de la Communauté de communes Pays de Nexon-Monts de Châlus.

Le chantier comprend ainsi la démolition et le terrassement de chaussée, l'assainissement, la création du giratoire et d'îlots séparateurs à ses abords, le rétablissement d'accès aux riverains, la réfection des clôtures suite aux modifications des emprises dans la zone du projet et la création de 2 arrêts de bus de part et d'autre de la RD 704 aux abords du giratoire.

Les travaux ont débuté le 25 mars 2024. Le giratoire ainsi que l'amorce de ses 4 branches sont construits hors des emprises routières actuelles, ce qui réduit les contraintes pour les usagers. Le Département impose en plus à l'entreprise Eurovia, titulaire du marché, le **maintien de la circulation sur la RD 704, qui présente des trafics d'environ 7000 véhicules/jour.** De même, la RD 15 Est (direction Pierre-Bufferière), est un itinéraire de délestage de l'A20 en cas d'accident, et doit donc être maintenue ouverte, ou a minima pouvoir être rouverte rapidement.

Depuis le début des vacances scolaires de Pâques, la RD 15 en direction de Nexon a été fermée, et déviée par la RD 31 (carrefour du Betour plus au Sud).

Les sols ont été décapés, et les accès aux habitations des riverains ont été réalisés. Les terrassements ont révélé la présence de nombreuses sources, ce qui a nécessité la réalisation d'un assainissement provisoire suffisamment dimensionné.

D'un montant prévisionnel de 2 333 782,80 € TTC, les travaux de terrassement et chaussée vont se dérouler sur le reste de l'année 2024 pour une mise en service envisagée au cours du premier semestre 2025.

Des travaux de clôture sont également prévus pour rétablir les fermetures des parcelles agricoles impactées par le projet, pour un montant de 177 210 € TTC.

RD 15 – Sécurisation d'un talus

Commune des Cars

La RD 15 est classée dans le réseau primaire de désenclavement sur sa section comprise entre Nexon (RD 704) et Châlus (RN 21). Dans la commune des Cars, le trafic est d'environ 1 120 véhicules jours dont 70 poids lourds.

A l'entrée de la commune, côté Nexon, la voie présente un profil sinueux du fait de la topographie vallonnée du secteur. Le talus, qui soutient la chaussée et son accotement était régulièrement sujet à des petits glissements de terrain provoqués, notamment, par les intempéries. Des matériaux se retrouvaient régulièrement dans les terrains privés situés en contrebas. De surcroît, l'accotement de la chaussée était de faible largeur ce qui ne permettait pas d'avoir un cheminement continu et sécurisé des piétons.

Les travaux ont consisté à terrasser le talus pour augmenter sa base sur une longueur de 150 mètres afin de lui donner une pente plus douce et d'assurer une meilleure stabilité.

De plus, l'élargissement général de la plate-forme routière a permis de **rétablir la continuité du cheminement piéton, avec la pose de bordures et la création d'un trottoir**. Une haie basse a été plantée pour délimiter le cheminement piéton de la chaussée.

Enfin, la chaussée de la voirie départementale a été reprofilée sur l'ensemble de l'emprise du projet avant la réalisation d'un revêtement général en enrobé.

Les travaux ont été confiés en fin d'année dernière à l'entreprise CMCTP basée à Saint-Laurent-sur-Gorre. Le chantier s'est terminé le 22 novembre 2023, pour un **montant global de 120 000 € TTC**.